



CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 9 octobre 2019 à 18h30,

A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l’Agrion

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	Pouvoir de Marina FERRARI
2	AIX-LES-BAINS	T	Christèle ANCIAUX	
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	Pouvoir d'Aurore MARGAILLAN
4	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Georges BUISSON
5	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
6	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
7	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
8	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	Pouvoir de Nicolas VAIRYO
9	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
10	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	Arrivée après la 14 ^{ème} délibération
11	AIX-LES-BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO	Arrivée après la 12 ^{ème} délibération
12	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
13	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas POILLEUX	Arrivé après la 14 ^{ème} délibération Départ après la 16 ^{ème} délibération Départ après la 16 ^{ème} délibération
14	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
15	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
16	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
17	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
18	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANÇOIS	Pouvoir de Françoise CARON
19	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
20	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANÇON	
21	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
22	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
23	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
24	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
25	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
26	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
27	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
28	ENTRELACS	T	Claude GIROUD	Départ après la 14 ^{ème} délibération
29	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
30	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
31	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
32	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
33	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	
34	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	
35	MERY	T	Eudes BOUVIER	
36	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
37	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
38	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	
39	MOUXY	T	Nicolas MARC	
40	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
41	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
42	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
43	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
44	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
45	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise de MARCH	
46	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	
47	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
48	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Martine SCAPOLAN
49	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
50	VOGLANS	T	Martine BERNON	Pouvoir d'André GIMENEZ



23 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS
LE BOURGET DU LAC
GRESY SUR AIX
SAINT PIERRE DE CURTILLE
VIONS

Marina FERRARI
Françoise CARON
Elisabeth ASSIER
Sylvie L'HEVEDER
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

Autres présents non votants :

Daniel de MEDTS
Pascal RAMPNOUX
Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISSIERE
Olivier VERDENAL
Véronique MERMOUD
Christophe PIRAT
Julie ECALARD
Hanane MAJID
Laure GOULLARD
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Eline QUAY THEVENON
Wassila BOUJNANE

Saint Offenge
Trésorier
Directeur Général des Services
Directeur Général Adjoint des services
Directeur financier
Directrice du pôle Aménagement
Directeur du pôle Service à la population
Responsable Communication et relations publiques
Responsable Habitat – Politique de la ville
Chargée de mission Urbanisme
Responsable juridique/Assemblées
Assistante du service Juridique / Assemblées
Assistante du service Urbanisme - Habitat

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 2 octobre 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 19 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 47 présents (47 titulaires), et 53 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 13 Année : 2019

Exécutoire le : 15 OCT. 2019

Affichée le : 15 OCT. 2019

Visée le : 15 OCT. 2019

RESSOURCES HUMAINES
Création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité
Service Urbanisme – Foncier - Habitat

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque établissement sont créés par l'organe délibérant.

Afin d'assurer une mission d'étude sur l'AVAP sur le territoire de Grand Lac, il est proposé de créer un poste relevant du cadre d'emploi des attachés territoriaux en application de l'article 3 1° et 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de ces agents sont inscrits au budget, chapitre 012.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la création de l'emploi ci-dessus détaillé,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents afférents, y compris les contrats de recrutement.

Aix-les-Bains, le 9 octobre 2019

Le Président,
Dominique DORD

A red circular official seal of the Grand Lac Communauté d'Agglomération is stamped over the signature. The seal contains the text "COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND LAC" around the perimeter and a central emblem. A black ink signature is written over the seal.

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 48
- Votants : 54
- Pour : 54
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité - Service Urbanisme - Foncier - Habitat

Date de transmission de l'acte : 15/10/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 15/10/2019

Numéro de l'acte : d3010 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20191009-d3010-DE

Date de décision : 09/10/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.2. Personnel contractuel
4.2.1. Création et transformation d'emploi contractuel
4.2.1.5. Autres délibérations